



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005

sous le haut patronage de :

S.A. E^{me} Fra' Angelo de Mojana †

Prince et LXXVII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

S.A. E^{me} Fra' Andrew Bertie †

Prince et LXXVIII^e Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social : 10, place des Victoires - 75002 Paris

Téléphone : 01.42.96.48.36 - Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

- | | |
|-----------------------------------|--|
| M. Robert Mathern (1906-1998) | M. (1907-1999) et Mme Michel Pomarat |
| M. Melchior d'Espinay (1915-2000) | M. Antoine Hébrard |
| M. Jean Grassion (1914-1999) | Mme van der Sluijs, née Simone Lacroix (1917-1998) |
| Mme Cino del Duca (1912-2004) | |

ANCIENS PRÉSIDENTS

- Bailli-prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (1986-1992)
- Bailli-comte Géraud Michel de Pierredon (1992-2006)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- M. Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres).
- M. Alain Blondy, professeur à la Sorbonne et à l'Université de La Valette (Malte).
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- † M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), directeur général honoraire des Archives de France et président de la Bibliothèque nationale de France.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- M. Pierre Toubert, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), professeur au Collège de France.
- M. André Vauchez, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-lettres), directeur honoraire de l'École française de Rome.
- M. Michel Zink, membre de l'Institut (Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, professeur au Collège de France

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : M. Jean-Bernard de Vaivre, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), grand officier du Mérite de l'Ordre de Malte
- Vice-Présidents : M. Gabor Mester de Parajd, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg), architecte en chef des Monuments historiques, correspondant de l'Académie d'architecture.
M. Laurent Vissière, archiviste-paléographe, normalien, maître de conférences à Paris-IV Sorbonne, membre de l'Institut universitaire de France.
- Trésorier : M. Xavier Quenot, restaurateur et historien de la commanderie de La Romagne.
- Secrétaire : Mme Marie-Adélaïde Nielen, conservateur en chef des archives nationales, département du Moyen Âge et Ancien Régime.

AUTRES MEMBRES (ordre alphabétique)

- M. Alain Beltjens, chevalier de Malte, avocat honoraire, auteur de plusieurs ouvrages sur les origines de l'Ordre.
- M. Alain Blondy, professeur aux universités de la Sorbonne et de La Valette.
- Madame Anne Brogini, ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- M. Antoine Hébrard, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte, président-directeur général du Who's Who in France et du Bottin Mondain.
- M. Jean-Vincent Jourd'Heuil, docteur en histoire médiévale, chercheur associé au LAMOP (UMR 8589).
- M. Jean-Loup Lemaitre, directeur d'études d'hagiographie et d'histoire monastique à l'EPHE.
- M. Philippe Plagnieux, Professeur à la Sorbonne et à l'École des chartes.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), archiviste-paléographe, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- Mme Françoise Roux, secrétaire générale de la Société historique Ernest d'Hauterive.
- S. Exc. M. Laurent Stefanini, ambassadeur délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO, chevalier de Malte.

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

- M. Jean-Vincent Jourd'Heuil : Champagne et Orléanais.
- M. Xavier Quenot : Bourgogne, Franche-Comté.

SOMMAIRE DU BULLETIN N° 38

	Pages
<i>Les privilèges octroyés par les souverains pontifes aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Terre Sainte et à Chypre (1113-1310)</i>	
Alain Beltjens	4
Résumé en anglais	27
<i>Chemins et destin de fr. Antonio Bosio</i>	
Patrice Foutakis	28
Résumé en anglais	59
<i>Une visite de Rhodes par un chevalier de Malte au XVIII^e siècle</i>	
Jean-Bernard de Vaivre	60
<i>Le bailli Michele Enrico Sagramoso, un exceptionnel diplomate de l'Ordre</i>	
Alain Blondy	78
Résumé en anglais	84
<i>Bibliographie</i>	
Jean-Vincent Jourd'heuil	85



COTISATIONS POUR 2018

- Membres titulaires : 40 €
- Membres titulaires à vie : 400 €

**Illustration de la couverture :**

Hôtel du prieur de Toulouse (cl. JBV).

La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.

LES PRIVILÈGES OCTROYÉS PAR LES SOUVERAINS PONTIFES AUX HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM EN TERRE SAINTE ET À CHYPRE (1113-1310)

VII

Le premier privilège solennel *Christiane fidei religio* adressé, le 7 février 1137, par le pape Innocent II, à Raymond du Puy, maître de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem

A.— Les privilèges, droits et avantages accordés entre 1135 et 1154 à l'Hôpital de Jérusalem par les papes.

L'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem obtiendra, entre le 16 juin 1135, jour de la promulgation de la seconde bulle *Ad hoc nos* et le 21 octobre 1154, jour de la promulgation de la deuxième bulle *Christiane fidei religio*, les privilèges, droits, et avantages suivants :

1° Le premier privilège solennel *Christiane fidei religio* adressé, le 7 février 1137, par le pape Innocent II, à Raymond du Puy. Nous étudierons ce privilège dans le présent chapitre. Ce privilège sera profondément modifié, le 21 octobre 1154, par le pape Anastase IV qui le promulguera aux termes de la deuxième bulle solennelle *Christiane fidei religio*, que nous étudierons, ainsi que ses renouvellements les plus importants, plus bas sous le chapitre XI¹.

2° Le privilège *Quanto in Iherosolimitano* du 27 mars 1138-1143. Nous examinerons ce privilège plus bas au chapitre VIII.

3° Le privilège ordinaire *Quam amabilis Deo* des 13 février 1140-1143² et 7 mai 1140-1143³. Nous étudierons ce privilège plus bas dans un prochain bulletin.

¹ Ce chapitre paraîtra dans le bulletin n° 39 de la Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'ordre de Malte.

² Les copies des XVI^e ou XVII^e siècles de la première bulle *Quam amabilis Deo* datées du 13 février 1140-1143, sont conservées, l'une à Palerme, Bibliothèque communale, sous la cote Qq H 12 et l'autre à Pamplona, aux Archives de Navarre. Cf. Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten zum Oriens Pontificius II, Papsturkunden für Templer und Johanniter, Neue Folge, Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 1984, pp. 136 à 162 et 138, n° 1.*

³ Voyez le texte original de la bulle *Quam amabilis Deo* du 7 mai 1140-1143 conservé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille sous la cote 56 H 4001. Cf. Delaville Le Roulx, qui date cette bulle du 7 mai 1139-1143 in *Cart. I*, n° 130. Voyez aussi Hiestand, *op. cit.*, pp. 136 à 162 et 138, n° 2, ainsi que Alain Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e siècle par les papes à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem », chapitre X, § VI.—, in *Studi Melitensi, XVI*, 2008, pp. 30 à 34. Ed. *Centro Studi Melitensi (Taranto)*.

4° La bulle solennelle *Venerabilium locorum cura* du 9 décembre 1143⁴ et la bulle ordinaire *Occasione Hospitalis* du 9 décembre 1143⁵ relatives à l'assujettissement des Teutoniques à l'Hôpital de Jérusalem. Nous examinerons ces privilèges plus bas sous le chapitre IX.

5° Les deux privilèges solennels accordés aux Hospitaliers, l'un par le pape Célestin II en 1143 ou 1144⁶ et l'autre par le pape Lucius II en 1144 ou 1145⁷ ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Le pape Anastase IV y a fait allusion dans la deuxième bulle solennelle *Christiane fidei religio* du 21 octobre 1154⁸. Nous ne connaissons ni l'*incipit* ni le contenu de ces deux privilèges. Par la suite, il nous arrivera de nous référer à ces deux privilèges, car il n'est pas exclu qu'ils aient inspiré l'une ou l'autre disposition nouvelle de la deuxième bulle solennelle *Christiane fidei religio* du 21 octobre 1154⁹.

6° La bulle du 15 juillet 1150-1153 du pape Eugène III concernant la sépulture ecclésiastique accordée aux confrères de l'Hôpital pour autant qu'ils ne soient pas nommément excommuniés, ainsi que la remise de la septième partie de la pénitence et l'ouverture des églises interdites afin d'y célébrer des offices, une fois l'an, au moment de l'arrivée des collecteurs d'aumônes de l'Hôpital et dont nous ne connaissons ni l'*incipit* ni le texte complet : « *Bulla Eugenii III de confratria et de sepulturis confratrum [Hospitalis] nisi fuerint nominatim excommunicati tantum, et de septima parte indulgentiarum injuncti relaxent, et quod ecclesie interdicte in adventu fratrum apperiantur, et ibidem divina*

⁴ Il s'agit d'une copie du XIII^e ou du XIV^e siècle conservée à Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, ordre de Malte, 56 H 4001. Voyez cette bulle soit chez Delaville Le Roulx, *Cart. I*, pp. 123 et 124, n° 154, soit *infra* au chapitre IX.

⁵ L'original de cette bulle de Célestin II est conservé à Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, ordre des chevaliers Teutoniques, 56 H 5408. Voyez cette bulle soit chez Delaville Le Roulx, *Cart. I*, pp. 124 et 125, n° 155, soit *infra* au chapitre IX.

⁶ Célestin II exerça le pontificat en 1143 et 1144.

⁷ Elu en 1144, le pape Lucius II est mort en 1145.

⁸ Voyez cette bulle soit chez Delaville Le Roulx, *Cart. I*, n° 226, p. 174, soit chez A. Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e... », dans *Studi Melitensi*, XV, 2007, ch. IX, § I.—, pp. 53 à 65. Voyez aussi R. Hiestand, *Vorarbeiten II*, pp. 130 à 135 et spécialement p. 131, note C : « *ad exemplar predecessorum nostrorum felicitis memorie Innocentii, Celestini, Lucii, Eugenii, Romanorum pontificum* ».

⁹ Cf. Alain Beltjens, *Les privilèges concédés...*, in *Studi Melitensi* XV, 2007, le chapitre IX, § II.—, E.—, b.—, 2.—, 1° et 3°, pp. 81 à 85.

*officia celebrentur. Datum Dignie [lisez Segnie], idibus julii*¹⁰. »

7° Un privilège d'Eugène III, promulgué entre 1145 et 1153, aux termes duquel le souverain pontife ordonne aux prélats de restituer aux Hospitaliers tous les biens dont ils se seraient emparés : « [...] *este pontifice mando restituir al Hospital todos los bienes que se le habian usurpado*¹¹ ».

8° Le privilège solennel d'Eugène III promulgué le 29 janvier 1153 avec l'*incipit* « *Venerabilia et Deo*¹² ». Nous étudierons ce privilège plus bas sous le chapitre X.

9° La bulle que le cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Cosmedin* Hyacinthe, légat du siège apostolique sous le pontificat du pape Anastase IV adresse, le 9 avril 1154, à Guiscard, prieur de Saint-Gilles. Aux termes de cette bulle, le futur pape Célestin III confie à la maison de Saint-Gilles et aux frères de l'Hôpital de Jérusalem, moyennant le paiement annuel au palais du Latran de deux pièces d'or, l'église de Saint-Pierre-les-Vallières située dans le diocèse de Narbonne et relevant du droit de la sainte Eglise romaine, afin qu'elle soit restaurée à la fois dans le domaine spirituel et dans le domaine temporel¹³ ».

D'autre part, à l'instar des Templiers¹⁴, les frères de l'Hôpital de Jérusalem bénéficient, entre 1135 et 1154, des recommandations publiques des souverains pontifes, invitant les chrétiens à les secourir financièrement, comme ce fut le cas notamment lors des appels lancés de vive voix par le pape Innocent II pendant les conciles réunis à Pise en 1135, puis au Latran au cours du mois d'avril 1139 : « *Verumtamen quemadmodum vos primum in Pisana et postmodum in Lateranensi synodo viva voce rogavimus, ita etiam presentibus litteris deprecamur, ut ad subventionem eorundem fratrum debite charitatis affectibus intendatis [...]*¹⁵. » Il n'est guère surprenant que le souverain pontife ait associé les Hospitaliers aux Templiers lors de ses interventions en faveur des deux

ordres religieux, puisque ceux-ci venaient en aide aux mêmes personnes, à savoir les pèlerins chrétiens, les premiers mettant à leur disposition une infrastructure hospitalière solide et des sergents mercenaires qui les convoyaient sur les chemins de Jérusalem, tandis que les seconds leur fournissaient un secours militaire non seulement contre les Sarrasins, mais également contre les brigands qui infestaient la Terre sainte. En outre, la règle établie par le maître de l'Hôpital Raymond du Puy sera approuvée et confirmée par le pape Eugène III entre 1145 et 1153¹⁶. A cette époque, contrairement au traitement qu'elle réserve aux Templiers, la chancellerie pontificale considère que l'Hôpital de Jérusalem est une communauté religieuse qui accomplit des activités charitables comme les autres et qu'elle n'a rien de particulier, sauf en ce qui concerne les collecteurs de dons et d'aumônes qui obtiennent un régime spécial comme nous le verrons plus loin¹⁷.

B.– Les exemplaires du premier privilège solennel *Christiane fidei religio* dont il sera tenu compte dans la présente étude.

Nous parlons du premier privilège solennel *Christiane fidei religio* promulgué, le 7 février 1137, car celui-ci sera renouvelé à de nombreuses reprises et notamment, le 21 octobre 1154, où il sera profondément modifié. Nous examinerons ces modifications et ces renouvellements plus bas sous le chapitre XI. On compte, au cours du XII^e siècle, 26 ou 27 exemplaires du privilège solennel *Christiane fidei religio*, dont la liste a été dressée par Rudolf Hiestand¹⁸. Parmi ces exemplaires, une petite dizaine sont des originaux, les autres étant des copies dont quelques-unes suscitent cependant des questions : s'agit-il réellement d'exemplaires différents de ceux figurant sur la susdite liste ou bien s'agit-il seulement de copies proches ou lointaines de ces derniers, dont il n'y a pas lieu de tenir compte dans la présente étude¹⁹ ? Ainsi, par exemple, le privilège solennel *Christiane fidei religio* adressé par le pape Célestin III au maître de l'Hôpital Geoffroy de Donjon²⁰ compte quatre copies qui proviennent de la Langue d'Allemagne et portent chacune une date différente, à savoir le 25 décembre 1192,

¹⁰ Delaville Le Roulx, *Cart. I*, n° 193. Cet auteur pense qu'il s'agit d'une répétition de la bulle *Quam amabilis Deo*.

¹¹ Cf. Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten zum Oriens Pontificius I, Papsturkunden für Templer und Johanniter, Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht in Göttingen, 1972, Urkunden*, p. 222, n° 16.

¹² L'original de cette bulle d'Eugène III est conservé à Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône sous la cote Ordre de Malte, 56 H 4001. [A] Voyez la copie de cette bulle soit chez Delaville Le Roulx, pp. 166 à 168, n° 217, soit chez R. Hiestand, *Vorarbeiten II*, pp. 210 à 212, soit *infra* au chapitre X.

¹³ Les deux fragments de l'original de cette bulle sont conservés à Marseille, Arch. Dép. B.- du-Rh., ordre de Malte, 56 H 4001 et 56 H 5156-58. Voyez le texte de cette bulle, ainsi qu'un long commentaire, chez R. Hiestand, *Vorarbeiten I*, pp. 226 à 229, n° 22. Voyez aussi Delaville Le Roulx, *Cart. I*, n° 224. Ce dernier, n'ayant pu consulter qu'un seul des fragments de la bulle du 9 avril 1154 l'attribue, à tort, au pape Anastase IV.

¹⁴ Cf. la bulle templière *Quantam utilitatem milites* du 1^{er} mai 1139-1143 chez Rudolf Hiestand, *Vorarbeiten I*, n° 6, pp. 212 et 213.

¹⁵ Voyez la dernière phrase de la bulle *Quam amabilis Deo* avec sa traduction française chez A. Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e... », dans *Studi Melitensi*, XVI, 2008, ch. X, § VI., pp. 33 et 34.

¹⁶ Voyez Alain Beltjens, « *Les cinq Règles auxquelles furent soumis les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Terre sainte et à Chypre* », chapitre III, « *La troisième règle des Hospitaliers : La règle de Raymond du Puy* » dans le bulletin de la *Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'ordre de Malte* (2001) n° 9, pp. 4 à 23.

¹⁷ Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 112.

¹⁸ Voyez cette liste chez Hiestand, *Vorarbeiten II*, pp. 108 et 109.

¹⁹ Voyez Hiestand, *Vorarbeiten II*, pp. 106 à 110.

²⁰ Geoffroy de Donjon a exercé le magistère de 1193 jusqu'à une période située entre l'été 1202 et le début de l'année 1203. En effet, le texte indique « *Gaufrido magistro xenodochii sancte civitatis Ierusalem* ». Voyez les références de ce texte sous les notes 21 et 22 qui suivent.

les 6²¹, 7 et 13 janvier 1193²². Sommes-nous en présence de quatre exemplaires réellement différents et dont il y a lieu de tenir compte ou bien, outre l'existence des nombreuses variantes qui distinguent ces exemplaires du texte habituel, s'agit-il d'erreurs de copistes qui ont conduit à des divergences de dates et avons-nous affaire, comme le pense Hiestand, à deux exemplaires différents, l'un du 25 décembre 1192 avec sa copie du 6 janvier 1193, l'autre du 7 janvier 1193 avec sa copie du 13 janvier 1193²³ ? Pour ma part, comme je n'aperçois guère les motifs pour lesquels le pape aurait promulgué, la même bulle, à quatre reprises, en moins de trois semaines, je pense qu'il n'y a lieu d'inclure dans la susdite liste que l'exemplaire du 25 décembre 1192, les trois autres étant des copies incomplètes de celui-ci, dont elles ne reprennent pas la longue liste des cardinaux. En outre, les quatre copies, dont les dates sont fort rapprochées, se rattachent à un seul et même original aujourd'hui disparu et contiennent la même bulle solennelle *Christiane fidei religio* adressée à Geoffroy de Donjon. De même, ne constituent pas de véritables exemplaires de la bulle solennelle *Christiane fidei religio* ou de ses renouvellements, ceux qui sont connus seulement, grâce aux indications des registres²⁴, mais qui ne nous sont d'aucune utilité quand il s'agit d'étudier les développements du formulaire du susdit privilège²⁵. Rappelons, en effet, que le registre ne reproduit pas le texte d'un privilège, mais seulement un résumé qui décrit celui-ci²⁶.

C.— Qui a reçu l'exemplaire original de la première bulle solennelle *Christiane fidei religio* promulguée, le 7 février 1137 ?

Il est surprenant de constater que l'exemplaire original de la première bulle solennelle *Christiane fidei religio* promulguée, le 7 février 1137, par le pape Innocent II, a été envoyé, non pas au siège central de l'Hôpital de Saint-Jean à Jérusalem, mais à l'un des établissements de celui-ci situé en Occident, peut-être au prieuré de Saint-Gilles²⁷. Rappelons, en effet, que suite à la prise de Jérusalem par Saladin, survenue le 2 octobre 1187, le siège central de l'Ordre fut transféré, en 1188, à Tyr,

²¹ Voyez les privilèges des 25 décembre 1192 et 6 janvier 1193 chez Hiestand, *Vorarbeiten I*, n^{os} 228 et 229, pp. 403 et 404.

²² Voyez les privilèges des 7 et 13 janvier 1193 chez Delaville Le Roulx, *Cart. I*, n^{os} 942 et 943, pp. 596 et 597.

²³ Les quatre copies provenant de la Langue d'Allemagne dont il est question plus haut sont regroupées par Hiestand dans la susdite liste sous les deux derniers numéros, à savoir 24 et 25.

²⁴ Il s'agit notamment d'un registre du 23 juin 1167 du XVIII^e siècle conservé à la bibliothèque communale de Palerme, H 203 et d'un registre du 17 janvier 1169 du XVII^e siècle conservé à La Valette, vol. 1132.

²⁵ Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 106.

²⁶ Le lecteur, qui veut en savoir plus sur les registres, peut consulter A. Beltjens, « Les privilèges concédés au XII^e... », dans *Studi Melitensi*, XIII-XIV, 2005-2006, ch. VI, § III., pp. 54 et 55.

²⁷ Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 110.

puis au château de Margat, ensuite à Saint-Jean-d'Acre et enfin, après le « trébuchement » de cette ville en 1291, dans l'île de Chypre. Un deuxième exemplaire original de cette bulle solennelle a-t-il été expédié à la maison chef d'Ordre en Orient ? En vérité, bien que ce soit probable, nous n'en savons rien, faute d'éléments probants. Quoi qu'il en soit, la chancellerie pontificale veillait à faire parvenir les exemplaires des bulles solennelles ou ordinaires tant au siège central de l'Hôpital à Jérusalem, qu'aux établissements de celui-ci situés en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Allemagne et en Angleterre.

D.— La première bulle solennelle *Christiane fidei religio* promulguée le 7 février 1137 bénéficiait-elle d'un formulaire unique, inchangé et stable ?

L'octroi aux Hospitaliers de nombreux privilèges et avantages nouveaux explique pourquoi des bulles fréquemment renouvelées comme *Christiane fidei religio* ou *Quam amabilis Deo* n'ont pas fait l'objet d'un formulaire unique inchangé depuis leur première édition jusqu'à leur dernier renouvellement²⁸. Bien au contraire, le formulaire utilisé lors d'un renouvellement de privilège subit des modifications tantôt légères, tantôt profondes qui reflètent l'influence grandissante exercée par les Hospitaliers sur les autorités laïques et ecclésiastiques de leur temps et plus particulièrement sur les personnages haut placés de la cour pontificale. Remarquons qu'à cette époque la bulle *Quam amabilis Deo* est la seule qui s'intéresse également aux activités militaires de l'Hôpital de Jérusalem : « *Atque ut ipsi ad sacrosancta loca Domini nostri Iesu Christi corporali presentia dedicata securius valeant proficisci, servientes, quos fratres eiusdem domus ad hoc officium specialiter deputatos, propriis sumptibus retinent, cum oportunitas exigit, devote ac diligenter efficiunt*²⁹ ».

Cependant, entre 1135 et 1154, la bulle solennelle *Christiane fidei religio* n'a pas l'importance qu'elle connaîtra après le 21 octobre 1154. Son formulaire est loin d'être stable et les variantes sont nombreuses. Nous remarquons particulièrement cette instabilité lorsque nous comparons la deuxième bulle *Ad hoc nos* du 16 juin 1135 avec la première bulle *Christiane fidei religio* du 7 février 1137, pourtant promulguées par le même pape Innocent II : leurs teneurs et leurs formulaires sont fort différents. En effet, la bulle de 1135, adressée au siège central de Jérusalem, accorde aux Hospi-

²⁸ Hiestand, *Vorarbeiten II*, p. 104.

²⁹ En français : « enfin, pour que les mêmes puissent se rendre avec une plus grande sécurité aux Lieux saints consacrés à la présence corporelle de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, des sergents, spécialement affectés à cette mission [de protection], que les frères de cette même maison entretiennent à leurs propres frais, accomplissent cette tâche avec diligence et pieusement lorsque l'opportunité le demande. »

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

CHEMINS ET DESTIN DE FR. ANTONIO BOSIO

Il est des chevaliers dont les traces dans les archives sont fort maigres.

D'autres pour qui les éléments conservés comportent d'apparentes contradictions.

D'autres enfin qui, en dépit d'actions de premier plan, conservent encore une part d'ombre.

La vie de fr. Antonio Bosio participe de chacune de ces trois catégories de membres de l'Ordre.

La jeunesse à Chivasso et les affaires d'Italie

Le lieu et la date de la naissance d'Antonio Bosio font l'objet d'un malentendu persistant, les rares fois que des auteurs le mentionnent. Carlantonio Villaròsa écrivit en 1841 qu'Antonio Bosio naquit vers 1510 à Malte, évoquant comme source de cette information Giovanfrancesco Abela¹. La confusion chez Villaròsa est d'autant plus complète qu'il ajouta qu'Antonio avait essayé de récupérer Malte en 1530, mais que ce plan fut découvert ! Apparemment l'auteur confondit Malte avec Rhodes. Giammaria Mazzuchelli, en 1762, fit la confusion inverse, écrivant qu'Antonio Bosio mena une action pour récupérer Rhodes en 1530, mais que l'opération échoua². Cette dernière méprise porte sur l'année de la donation de Malte. Abela n'eut aucune responsabilité à la confusion de Villaròsa parce qu'il voulait parler d'Antonio Bosio l'archéologue, natif de Malte, et non d'Antonio, le chevalier³. Ces inexactitudes ont été reprises dans des travaux plus récents⁴, sans vérification de l'exactitude de telles informations : le fait qu'un chevalier Hospitalier naquit à Malte vers 1510, sous-entend en effet qu'il vit le jour sur une île qui ne sera aux mains de son Ordre que deux décennies plus tard et qu'il n'aurait eu que 12 ans pendant le siège de Rhodes de 1522 où il joua cependant un rôle important !

Bartolomeo dal Pozzo donna le lieu de naissance exact d'Antonio, Chivasso, mais se trompa sur la date de son admission au sein de la Langue d'Italie de l'Ordre, proposant le 3 février 1529⁵. Or, depuis 1520 Antonio était actif comme chevalier Hospitalier à Rhodes, car cette même année, le grand maître l'envoya à Rome par convaincre le pape de la nécessité d'une croisade. Par ailleurs, il serait inconcevable que Philippe de Villiers de l'Isle-Adam lui confiât, entre 1523 et 1529, des négocia-

tions de la plus haute importance pour l'Ordre avec Charles Quint, Clément VII, Henri VIII et François 1^{er}, si Antonio Bosio n'avait pas encore été chevalier⁶.

Le père d'Antonio, Michelino Bosio, venait d'une famille noble de Montanaro, localité à 5 km au nord de Chivasso – ville se trouvant à 25 km au nord-est de Turin, en Piémont – et il était déjà installé en cette ville à la fin du XV^e siècle, d'après un manuscrit conservé à Turin⁷. Ce même manuscrit cite Antonio comme l'aîné de ses frères, Tommaso et Giovanni Bartolomeo. Antonio Bosio dut par conséquent voir le jour à Chivasso vers 1495, quelques années avant son frère Tommaso, né en 1499. Malheureusement le registre de baptêmes le plus ancien à Chivasso commence avec l'année 1507, et de ce fait, la date exacte de sa naissance demeure inconnue. Ce registre mentionne son père Michelino Bosio comme parrain pour des baptêmes célébrés le 28 juillet 1509, le 2 février 1511, le 23 mai 1512 et le 14 octobre 1520⁸. Le baptême précité de 1511 était celui de Baldassare, fils de Cristoforo Crova, une des puissantes familles de Chivasso : Michelino Bosio, lui aussi noble, mais venant d'une autre localité, avait en effet intérêt à nouer des liens avec les familles importantes de sa nouvelle ville. Il ne participa pas à la gouvernance de Chivasso, comme son fils Giovanni Bartolomeo, et ses petits-fils Giovanni Maria et Giacomo. Ni lui, ni un autre membre de la famille Bosio ne furent partie du Conseil municipal de Chivasso pour la période 1484-1534. Conseil dont les membres étaient élus deux fois par an et qui fut dominé par de nombreux membres de la famille Crova, et dans une moindre mesure par les familles Platis, Isola et Portis⁹.

¹ Carlantonio Villaròsa, *Notizie di alcuni cavalieri del Sacro Ordine Gerosolimitano*, Napoli (Fibreno), 1841, p. 59.

² Giammaria Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia*, Brescia (Giambatista Bossini), 1762, vol. II, parte 3, p. 1838.

³ Giovanfrancesco Abela, *Malta illustrata*, Malta (Giovanni Mallia), 1780, libro IV, notizia III, § 45, p. 526-528.

⁴ Enzo Filomena, *I Balì di S. Stefano di Monopoli ed i Feudi di Fasano e Putignano*, Martina Franca-Taranto (Edizioni Pugliesi), 2000, p. 132.

⁵ Bartolomeo dal Pozzo, Roberto Solaro, *Ruolo generale de' Cavalieri Gerosolimitani della Veneranda Lingua d'Italia*, Torino (Gio. Francesco Mairesse, Giovanni Radix), 1714, p. 78-79.

⁶ Pompeo Falcone, dans un article court mais appliqué (« La patria di Giacomo Bosio », *Archivio storico di Malta*, vol. 10, III-IV, 28 avril – 31 décembre 1939, p. 239-243), critiqua les incohérences et erreurs des auteurs qui donnent des informations contradictoires sur plusieurs membres de la famille Bosio. En dépit toutefois de ses efforts, il n'arriva pas à y voir plus clair parce qu'il ne connaissait pas le manuscrit Ms. 886 de la Biblioteca Reale à Turin.

⁷ Biblioteca Reale di Torino, Ms. 886, *Famiglie antiche e moderne della città di Chivasso*, fol. 21.

⁸ Archivio Parrocchiale di Chivasso, APC, *Libro di battesimo a Chivasso*, 1507-1544, fol. 32v° baptême du 28/7/1509 d'Eracle Florio, fol. 51r° baptême du 2/2/1511 de Baldassare Crova, fol. 62v° baptême du 23/5/1512 de Nicolò de Priano, fol. 125v° baptême du 14/10/1520 de Giovanni Pietro Scanagal.

⁹ Archivio Storico Comunale di Chivasso, ASCC, Sezione prima, classe 28, faldoni 324-330, *Libri delle Riformazioni*, années 1484-1534.



Fig. 1 – Galerie marchante à Chivasso, XV^e siècle (cl. Patrice Foutakis).

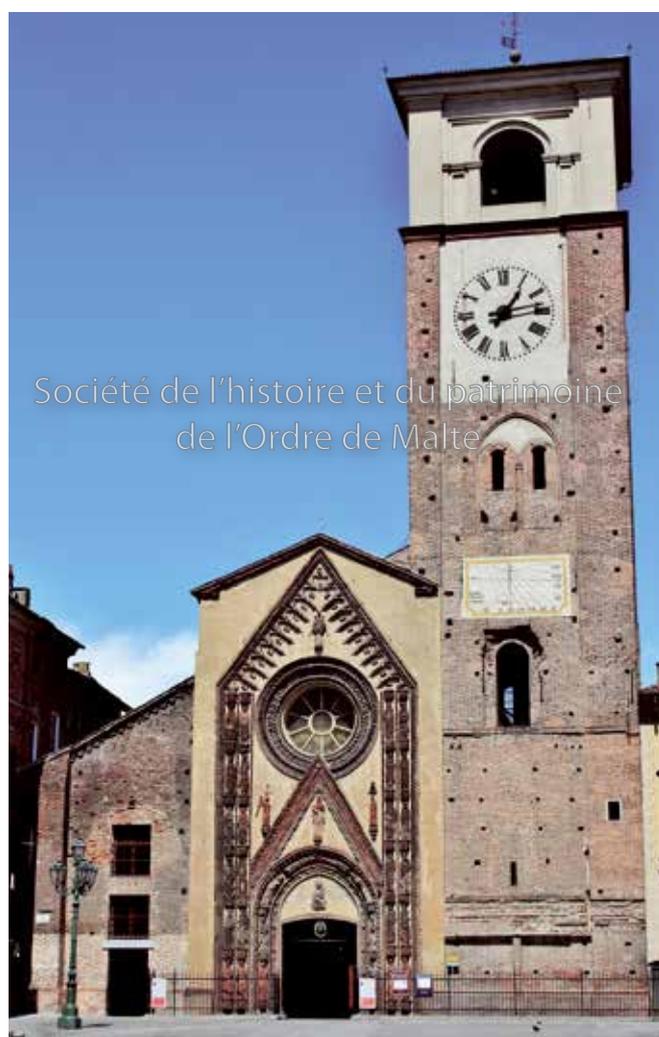


Fig. 2 – La collégiale Santa Maria Assunta de Chivasso, XV^e, XVII^e siècle (cl. Patrice Foutakis).

De l'époque de la jeunesse d'Antonio Bosio, il reste fort peu de constructions entières à Chivasso, qui, au début du XVI^e siècle, comptait environ 1 500 foyers¹⁰,

¹⁰ Giuliano Gasca Queirazza, « Notizie di Piemonte nell'un itinerario di un anonimo lombardo del primo Cinquecento », *Studi Piemontesi*, IV / 2, 1977, p. 390-394, en particul. p. 390.



Fig. 3 – L'intérieur de la collégiale, restauré en 1768 (cl. Patrice Foutakis).

soit environ 9 000 personnes. Les constructions les mieux conservées y sont la galerie marchante du XV^e siècle (fig. 1) et la collégiale Santa Maria Assunta (fig. 2), consacrée en 1469¹¹, église principale de Chivasso et de ce fait parfois improprement appelée cathédrale. Une restauration de l'intérieur de l'église en 1768, sous l'impulsion du goût rococo, couvrit les colonnes en briques d'enduit peint en faux marbre, mais un nettoyage de certaines colonnes a mis au jour leur aspect d'origine (fig. 3). Dans cette cathédrale, la famille Bosio avait sa propre chapelle fondée avant 1483 et dédiée à Saint-Ambroise, évêque de Milan¹². Une collation à la date du 27 août 1588 concernant cette chapelle atteste que Giovanni Maria Bosio, petit-fils de Michelino et neveu d'Antonio, avec d'autres membres de sa famille qui ne sont pas nommés – sans doute ses frères Michelino et Giacomo – passèrent deux actes avec l'administrateur des biens de la mense épiscopale d'Ivrée, de laquelle dépendait cette église, pour l'ordination de Tommaso de Perroni, originaire de Montanaro, qui fut également la terre d'origine des Bosio, comme nouveau chapelain de la chapelle Saint-Ambroise de la famille Bosio¹³. Antonio Bosio y fut certainement baptisé. Au cours des siècles, elle a été remaniée, et en 1928 elle prit son aspect actuel (fig. 4). De l'époque des Bosio, la chapelle conserve aujourd'hui seulement *La Déposition*, huile sur bois de peuplier de 142 sur 105 cm, retable de Defendente Ferrari peint en 1520-1525¹⁴.

Les nombreuses ramifications de la famille Bosio s'installèrent en plusieurs places, se situant principalement en Piémont et en Lombardie. Les meubles qui prédominent dans les armoiries des différentes familles Bosio sont la tour, le lion et le bœuf. C'est ce dernier meuble qui importe pour cette recherche. Giacomo Bossi, comte

¹¹ Carlo Caramellino, *L'insigne 'Collegiata di Santa Maria'*, Chivasso (Lions Club Chivasso), 2010, p. 22.

¹² Giuseppe Borla, *Memorie storiche di Chivasso*, Chivasso (L'Agricola), 2013, vol. I, p. 81.

¹³ Archivio Parrocchiale di Chivasso, APC, *Colationes Canonicaatum*, chapelle Saint-Ambroise, institution du 27/8/1588.

¹⁴ Carlo Caramellino, *op. cit.*, p. 223-230.



Fig. 4 – La chapelle de la famille Bosio à la collégiale, remaniée en 1928. Le retable La Déposition, huile sur bois de peuplier de 1,42 sur 1,05 m. de Defendente Ferrari, date de 1520-1525 (cl. Patrice Foutakis).

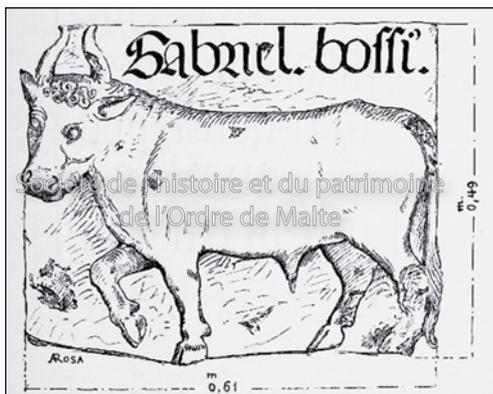
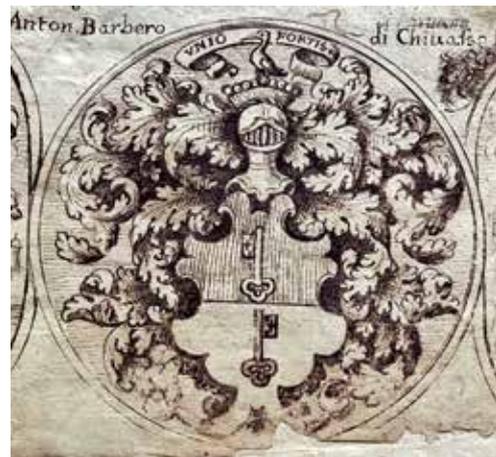


Fig. 5 – Armoiries de Gabriele Bossi, marbre, 1389, église de Sant' Ambrogio ad Nemus, Milan. Vincenzo Forcella, *Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano dal secolo VIII ai giorni nostri*, Milano (Giuseppe Prato), 1889-1893, vol. IV, p. 44-45, n° 59 (cl. Patrice Foutakis).

palatin, jurisconsulte très doué, chevalier et juge de l'Empire germanique sous Charles IV, fut en 1348 un des réformateurs des statuts de la ville de Milan. Il décéda en 1355 et une arche gothique ouvragée avec la Vierge, saint Jean Baptiste et la figuration de Giacomo Bossi agenouillé, accompagnés d'une inscription, était incorporée à l'église de Saint-Marc à Milan¹⁵. Le fils de Giacomo, Gabriele, chevalier de l'Empire et docteur ès lois,

¹⁵ Vincenzo Forcella, *Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano dal secolo VIII ai giorni nostri*, Milano (Giuseppe Prato), 1889-1893, vol. IV, p. 297-298, n° 419.



a



b

Fig. 6 a, b – Les armoiries de la ville de Chivasso. Une couronne comtale, elles sont « coupé, au premier de gueules à la clef d'argent d'avors posée à la verticale, au second d'argent à la clef de gueules de revers posée à la verticale ». Frontispice 44 sur 27 cm (armoiries 11 cm de diamètre) du manuscrit Libro B delle Mutazioni, 1696, Archivio Storico Comunale di Chivasso, ASCC, Sezione prima, classe 32, faldone 619, fascicolo 1. Armoiries sculptées sur un bâtiment municipal de Chivasso où la clef au second a été inversée par erreur (clichés Patrice Foutakis).

finança par acte du 4 octobre 1384 les travaux de restauration et de décoration de l'église de Sant' Ambrogio ad Nemus à Milan, terminés et célébrés par une inscription en 1389¹⁶. Les armoiries de Gabriele Bossi sont conservées au même endroit : sculptées sur un bloc de marbre, elles présentent un bœuf passant, et sont accompagnées du nom de la famille Bossi (fig. 5)¹⁷. Leur blasonnement est « de gueules au bœuf passant d'argent »¹⁸. Ces sont des armes parlantes, *bos* signifiant bœuf en latin.

Les armoiries de la ville de Chivasso ont comme meuble deux clefs (fig. 6a, 6b), également armes par-

¹⁶ Id., p.44-45, n°58.

¹⁷ Id., n° 59.

¹⁸ Antonio Manno, *Il patriziato subalpino*, Firenze, 1895, p. 389.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

UNE VISITE DE RHODES PAR UN CHEVALIER DE MALTE AU XVIII^E SIÈCLE

Après le départ de l'Ordre et l'installation des Ottomans à Rhodes, bien peu d'occidentaux furent autorisés à séjourner ou même à visiter l'île et on possède donc un nombre restreint de relations sur l'état de la ville avant le passage de voyageurs du XIX^e siècle, dont le premier qui a publié un livre important sur Rhodes fut le colonel Rottiers.

Certes, Choiseul-Gouffier fit au XVIII^e siècle une escale à Rhodes, n'y notant cependant que peu de choses, car en dehors de la belle représentation de la tour de Naillac sur le port, son livre, remarquablement illustré pour d'autres sites, ne comporte qu'un plan de la ville passablement inexact. Avant lui, quasiment seuls, Stochove après 1630, puis Thevenot une vingtaine d'années plus tard – son livre n'ayant été publié à Paris qu'en 1664 – avaient donné une relation de leurs visites de la ville.

Aussi la description de Rhodes rédigée cent ans plus tard par un officier de la Marine royale, chevalier de Malte appartenant à une illustre famille de Provence est-elle particulièrement intéressante, son auteur connaissant bien l'histoire de l'Ordre et de ses institutions. Sa relation n'est curieusement connue aujourd'hui que par un texte en italien, dont deux manuscrits sont parvenus jusqu'à nous, l'un conservé dans la bibliothèque de l'Ordre de Malte, via Condotti, à Rome, l'autre en France dans l'un des fonds manuscrits de la très riche bibliothèque Méjanes¹, à Aix en Provence.

Le texte en est traduit ici en français, avec des notes et une illustration retreinte, beaucoup des sites mentionnés ayant fait l'objet de reproductions dans des études précédentes de ce bulletin et ne méritant pas, dans ces conditions, d'être une nouvelle fois données.

L'auteur de cette relation est un membre de la famille provençale des Glandevès. Cette maison, connue dès le XIII^e siècle, a donné plusieurs branches, et fourni au XVIII^e siècle six de ses membres à la Marine royale² à des rangs élevés. Les exemplaires manuscrits de l'intéressante description de Rhodes ne précisent toutefois pas le nom de son auteur, se bornant à n'indiquer que "le chevalier de Glandevès, capitaine de frégate". D'autant que la version originelle, en français, semble avoir disparu, le texte n'étant plus connu que par sa version italienne, dont le titre est: "*Traduzione d'una relazione*

scritta in lingua Francese dal sig^r cavaliere de Glandevès, cap^o di fregata intorno ai monumenti ancor esistenti nell'isola di Rodi, del soggiorno del Sacro Ordine Gerosolomitano in efsa e dal medesimo Sigr cavaliere osservati l'anno 1776³".

Il est donc nécessaire de rechercher le nom du véritable auteur de ce texte. Parmi les membres de la branche du Castelet, dont l'origine est Pierre, seigneur de Glandevès, de Montblanc et du Castelet au début du xv^e siècle, on trouve à l'époque ici considérée, parmi les fils de Jean et de Flotte d'Agoult, Pierre-André et François qui furent reçus dans l'Ordre respectivement en 1702 et en 1712, leur frère aîné, Honoré, ayant eu un fils prénommé Jean-Baptiste, qui sera lui aussi reçu à Malte, plus tard, en 1733⁴.

Pierre-André de Glandevès naquit au Castelet le 14 septembre 1689. Sa première affectation fut de garde marine le 16 septembre 1702, donc à treize ans, avant de devenir sous-brigadier cinq ans plus tard, puis enseigne de vaisseau en 1712, lieutenant des gardes du pavillon en 1729, capitaine de vaisseau en 1741, chef d'escadre en 1752, puis commandant de la marine à Toulon en 1754, il se retira dix ans plus tard, l'année même de sa mort. Il reçut des affectations successives sur dix-huit bâtiments. On a de lui un beau portrait le représentant (fig. 1).

Son cadet, François, fut, un an après son admission dans l'Ordre, d'abord garde de l'étendard à Marseille en 1713, puis fit ses caravanes de 1715 à 1717, embarquant d'abord sur une galère en 1718 et l'année suivante sur "*La Patronne*", avant de passer deux années à bord de "*La Réale*". Capitaine de vaisseau en 1749, inspecteur général des troupes en 1758, il fut élevé au rang de brigadier des armées navales en 1765 et chef d'escadre le

³ L'exemplaire conservé dans la Bibliothèque de l'Ordre, via Condotti (D. Bancone 2, 1) porte : « *l'anno 1775* ». Le texte italien en a été publié par Ettore Rossi, « I monumenti medioevali di Rodi descritti da un Cavaliere di Malta nel 1775 », *Archivio storico di Malta*, 2, 1931, p. 90-100.

⁴ Toutes les références des états de service des trois membres de la famille Glandevès reprises ci-après proviennent de la sous-série C/1 : dossiers individuels du personnel de la Marine, toutes catégories confondues, au sein de la série C, archives du personnel de la Marine, dans le fonds du secrétariat d'État de la Marine. Tout cela en vertu du cadre de classement des archives du ministère de la Marine, adopté par un arrêté de 1887, peu avant le versement du fonds ancien aux Archives nationales (1898). Ainsi pour Pierre-André : Archives nationales, Marine C/1 165, 166, 178, 120, pour François mêmes cotes et C¹ 166, p. 154 ; pour Jean-Baptiste, C¹ 165, C 169 p. 629, C¹ 178 p. 144, C¹ 187 p. 14, C⁷ 120. Je tiens à remercier Amable du Corail, des éléments communiqués sur ces trois officiers.

¹ Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes, ms 1089 (972). Il comporte neuf feuillets.

² Une note dans les Archives de la Marine précise « *Il y en a eu six de ce nom dans la marine et les galères* ».



Fig. 1 - Détail de la face orientale de l'hôpital neuf par Flandin en 1844 (cl. JBV).

18 août 1767. Il s'éteignit à Marseille le 31 mars 1774. Son dernier embarquement en Méditerranée fut à bord de *La Brave* en 1759.

C'est donc leur neveu, Jean-Baptiste de Glandevès qui eut l'occasion de faire escale à Rhodes, eut la permission de parcourir la ville et y prit des notes qui lui permirent de rédiger une intéressante description. Il était né le 7 septembre 1728 à Antrevaux, admis, de minorité, à Malte, et, comme son oncle Pierre-André, fit ses débuts comme garde-marine, à treize ans, le 14 juillet 1741. Sept ans plus tard, il était chef de brigade et le 11 février 1756 lieutenant de vaisseau, aide-major l'année suivante et capitaine de vaisseau le 18 février 1772. En 1774, il devint commandant de la Marine à Marseille, brigadier des armées navales le 22 mai 1778 et chef d'escadre en août 1784. Son premier embarquement avait eu lieu en 1741 sur le *Solide*, où il servit durant deux années, avant de passer sur l'*Heureux* puis de retrouver son premier bâtiment. Il embarqua par la suite sur plus d'une vingtaine d'autres navires⁵. S'agissant de son parcours en Méditerranée qui le conduisit jusqu'à Rhodes, Jean-Baptiste de Glandevès avait pris le commandement en 1774 de l'*Atalante*. C'était une frégate de 32 canons lancée en 1768, qui reprenait le nom de

⁵ Jean-Baptiste de Glandevès embarqua en 1745, sur le *Solide*, puis le *Diamant*, le *Trident*, l'*Araent*, l'*Argonaute*, la *Diane*, le *Content*, le *Brave*, la *Pomone*, l'*Achille*, la *Minerve*, l'*Océan*, la *Brave*, le *Protecteur*, la *Provence*, le *Séduisant*, la *Pleiade*...

celle mise en service en 1741 et avait été détruite, un peu moins de vingt ans plus tard, durant la guerre de sept ans. Par la suite, Jean-Baptiste de Glandevès commandera le *Lion* en 1777, puis, à plusieurs reprises le *Souverain*, vaisseau de 74 canons, à partir de 1780 jusqu'au désarmement provisoire de ce navire en août 1783. Glandevès, capitaine de frégate dès 1765, reçut sa commission de capitaine de vaisseau en 1772. Il servit activement durant la guerre d'indépendance des États-Unis, commandant alors le *Souverain*, participant à la bataille de Fort-Royal, puis à celle de la baie de Chesapeake, avant d'être nommé en 1784 chef d'escadre des armées navales. Il mourut en 1803. Sa description de la ville de Rhodes, rare à son époque, constitue une contribution importante à la connaissance de l'état de la ville durant la présence ottomane.

Description de Rhodes par Jean-Baptiste de Glandevès

Parmi les nombreux monuments laissés à Rhodes par l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, les mieux conservés sont le Palais des Grands Maîtres, l'église conventuelle Saint-Jean et l'hôpital.

Sur la porte du palais, on peut voir un écu au milieu de deux autres aux armes de la Religion: celui de droite, sommé de la tiare, porte deux clés en sautoir et l'autre est aux armes du maître fr. Elion de Villeneuve, tous trois très bien conservés⁶. Le palais s'élève au fond d'une grande cour carrée. À gauche en entrant, une aile est entièrement habitée par l'Aga, le commandant de l'artillerie. Par un grand escalier extérieur, tout en pierres de taille, on monte jusqu'à une longue galerie avec une suite de pièces à droite, qui reçoit la lumière de la gauche sur les murs de la ville. Au fond, il y a un belvédère, d'où l'on découvre une grande étendue de mer et de campagne⁷. Du milieu de cette galerie, on entrait autrefois dans le corps de l'édifice, mais il est aujourd'hui tellement ruiné qu'il n'est plus possible d'y pénétrer. On montait également à cet endroit même par un autre escalier de pierre à l'extrémité de la façade sur la droite. Cet escalier et une partie de l'édifice de ce côté sont très bien conservés. Tout le palais est doté

⁶ Les éléments du bâti nord du palais magistral ont été bouleversés, notamment à la suite de l'explosion de 1856, mais on connaît cependant la configuration de l'entrée du palais et de sa porte, entre deux tours, laquelle était surmontée d'un grand caisson où n'apparaissent sur les dessins d'Eugène Flandin, non trois, mais deux écus. Il est toutefois possible que l'un ait disparu entre le XVIII^e siècle et le passage du peintre durant la cinquième décennie du XIX^e siècle. Aucun écu n'était, semble-t-il, sommé de la tiare au-dessus du grand portail sud du palais magistral. Glandevès doit se souvenir du grand caisson de la face sud de la tour d'Auvergne où les armes papales en sont dotées.

⁷ C'est ce que les textes du temps de Pierre d'Aubusson nomment le boulevard de Beauregard.

de très hauts plafonds avec toujours vue sur la grande cour. Les sous-sols avaient une fonction de greniers, usage qu'ils ont encore en partie actuellement. Les Turcs montrent dans l'un d'eux une grande quantité de millet torréfié, le prétendant d'une espèce semblable à celui que Suleiman avait fourni à la ville immédiatement après la reddition, ce qui ne semble pas improbable compte tenu de la noirceur et de la puanteur de ce grain.

En face du palais magistral, les restes d'une place couverte et voûtée⁸, qui jouxtait sur la gauche l'église conventuelle Saint-Jean et, du côté droit, un grand bâtiment entièrement ruiné, édifice ayant servi de logements à l'évêque⁹ et au clergé de l'Ordre.

L'église de Saint-Jean, qui ne comporte qu'une seule nef est beaucoup plus basse que celle de Malte et elle a été convertie en mosquée. N'ayant pas été autorisé à y entrer, une des fenêtres les plus basses a été ouverte pour me laisser voir l'intérieur. Il est très bien blanchi, mais ne comporte aucun ornement. On y voit encore plusieurs écus, dont je n'ai pu distinguer les armes. Le clocher est également l'un des éléments les mieux conservés.

Devant le palais magistral, on voit les ruines d'un aqueduc qui passait par dessus la place couverte, avec les armes de Jean de Lastic¹⁰. Du milieu de cette place, nous allons dans la rue, encore appelée rue des Chevaliers, qui est assez grande, bien nivelée et droite; sur les côtés, il y a des passages pour les gens à pied. Cette rue orientée du levant vers le couchant mesure environ 200 perches en longueur sur 6 bonnes perches de large, avec une pente très sensible vers la mer, depuis le secteur de la place couverte précitée, d'où elle commence, en descendant vers le port. Au milieu cette rue est droite. En descendant vers le port, on peut voir la façade et la porte principale de l'hôpital, orientée vers la Tramontane¹¹. Cette façade¹² occupe à peu près le

milieu de la rue qui se termine sur une place¹³, où l'on voit, vers le Levant, l'autre façade de l'hôpital, face beaucoup plus ornée que l'autre : Sur cette partie orientale, au premier plan, se situait la chapelle (fig. 1) et on y reconnaît encore la place de l'autel, qui avance en demi-cercle; tout est de pierre de taille, avec grande quantité d'ornements, mais sans goût marqué quant à l'architecture. Trois grandes fenêtres du côté de l'autel éclairent cette chapelle et, à celle du milieu, un ange grandeur nature porte un cartouche sculpté aux armes de la Religion et en dessous sont celles de Jean de Lastic et la date de 1450¹⁴. Sous la chapelle, se trouvent un grand portail et une avancée de pierre de taille. La porte en bois est richement sculptée, dotée de nombreuses figures et ornements avec la date de 1515 et aussi les armes d'Emery d'Amboise et celles de Villiers, qui était, à ce que je crois, grand Hospitalier à cette époque¹⁵ (fig. 2).

¹³ Il s'agit de la petite place devant la face orientale de l'hôpital. Il pourrait paraître curieux que Glandevès n'ait pas mentionné, au bout de la rue des chevaliers, avant d'obliquer à droite vers cette place, l'église latine Notre-Dame-du-Château, mais cette dernière avait alors été convertie en mosquée, un minaret ayant d'ailleurs été édifié par les Turcs à l'angle sud du mur pignon occidental et du gouttereau sud. C'est ce qui explique l'absence de mention de cet édifice par le commandeur.

¹⁴ Cette pierre sculptée fut donc, par la suite, démontée, car elle n'apparaît pas sur les gravures et les premières photographies du XIX^e siècle, mais remplacée par la suite lors des restaurations italiennes.

¹⁵ La description de la porte orientale de l'hôpital neuf est exacte, à l'exception de la date, celle qui est encore sculptée sur le bois étant 1512. Elle a été offerte en cadeau par le sultan Mahmoud III pour le roi Louis-Philippe, au prince de Joinville, troisième fils du roi des Français et de son épouse Marie-Amélie, lorsqu'il fit, en 1836, un voyage dans les mers du Levant, à bord de l'*Iphigénie*, en qualité de lieutenant de vaisseau. Le bâtiment fit en effet, cette année-là, escale à Rhodes et c'est là que le prince reçut ce beau souvenir. Des deux portes de l'hôpital neuf, encore en place au début du XIX^e siècle, seule une semble avoir subsisté depuis ; elles avaient été fabriquées en cyprès et non en sycomore comme l'a écrit Rottiers, par une erreur souvent répétée depuis. Chaque vantail comporte des panneaux rectangulaires sculptés de rosaces, baies flamboyantes, quatrefeuilles, trilobes et accolades. Sur la présentation de cette porte qui a été faite au XIX^e siècle pour la salle des Croisades dans l'aile septentrionale du château de Versailles, on en a adapté les éléments pour leur donner une plus grande ampleur afin de tenir compte des dimensions de la salle. On a ainsi rajouté des panneaux pour un nouveau registre inférieur et des écoinçons aux angles supérieurs. Le vantail de droite possédait un guichet comme dans beaucoup de maisons religieuses. L'un des panneaux de ce dernier vantail comporte, au-dessus d'un décor de deux baies flamboyantes, un petit écu, au denché. Il s'agit probablement des armes d'un frère de l'Ordre - sûrement pas un commandeur et peu probablement un chevalier, peut-être un chapelain ou un des sergents d'armes servant comme infirmier. De même existait-il un petit écu au coeur sommé d'un compas sur l'un des panneaux de la porte septentrionale de l'hôpital que Rottiers avait vu en 1826, probablement marque du maître charpentier qui avait réalisé, quelques années auparavant la menuiserie de ce portail exécuté sous le magistère d'Aubusson. En dépit de la ressemblance du petit écu au denché, il est exclu que ce soient là les armes du grand maître Milly : ce sont sans doute celles d'un personnage qui vivait à Rhodes, car c'est le même écu, de très petites dimensions, que l'on retrouve, gravé en bas de la tombe du commandeur de Montmirel, décédé en 1511.

Plus important par ses dimensions, et donc fonction du rang éminent du personnage ainsi évoqué, le grand écu est tenu par des anges qui,

⁸ C'est la loge de Saint-Jean.

⁹ En réalité, c'était le logis du prieur de l'église ; il jouxtait la bibliothèque édifiée à la même époque.

¹⁰ Cette indication est très curieuse, car c'est le seul texte qui mentionne l'existence d'un aqueduc en cet endroit, et qui plus est « par dessus la place couverte ». Le terme ne porte pas à ambiguïté : « *il acqueduto, ol quale passa per sopra la piazza coperta, con le armi di Gio de Lastic* ». Or, si des fouilles ont révélé dans ce secteur des conduites d'eau, elles sont souterraines. Les données iconographiques relatives à la loge de Saint-Jean sont toutes plus tardives : la plus ancienne est une gravure de l'atlas qui accompagne le livre de Rottiers, les dessins d'Eugène Flandin, levés en 1844, les médiocres dessins de Hedenborg, une gravure de Berg... Aucune ne montre un aqueduc. Peut-être Glandevès a-t-il pris pour un aqueduc l'arche qui franchit la rue dite des chevaliers et constituait l'élément le plus oriental de la loge, dont la face extérieure comportait un écu à la fasce, armes des Lastic.

¹¹ La Tramontane étant en Provence le vent qui souffle du nord, le nom est fréquemment utilisé pour distinguer ce point cardinal. Glandevès se réfère souvent aux divers vents méditerranéens pour ses orientations.

¹² Cette face de l'hôpital neuf est en effet au nord.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LE BAILLI MICHELE ENRICO SAGRAMOSO UN EXCEPTIONNEL DIPLOMATE DE L'ORDRE

Michele Enrico Sagramoso naquit à Vérone le 22 août 1720. Il était le fils du marquis Orazio Sagramoso di San Fermo e Sant'Andrea et de son épouse Sofia Orsini de Bar de Hanovre. Cette dernière était demoiselle d'honneur de la reine Sophie Dorothee de Hanovre (1687-1757), épouse de Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse et mère de Frédéric II, auprès de laquelle vivait aussi Jeanne-Élisabeth d'Anhalt-Zerbst (1712-1760), née de Holstein-Gottorp, et mère de la future Catherine II¹.

Les Sagramoso avaient donné de brillants militaires au service de Venise, tels Sagramoso Sagramoso mort dans la défense de Nicosie en 1570 ou son frère Marcantonio Sagramoso qui défendit l'île jusqu'à sa chute en 1571. Un autre Marcantonio, alors jeune enseigne des cataphractaires vénitiens (cavalerie lourde), reçut l'honneur suprême, à la fin du XVII^e siècle, d'être adopté comme « fils très cher et très aimé » de la Sérénissime. Mais ce furent surtout les diplomates qui l'illustrèrent au service de Venise, de Vérone ou de Mantoue.

En 1732, Michele Enrico partit à Bologne faire ses études au collège dit « des nobles », tenu par les jésuites. Il revint à Vérone en 1738, mais en 1739, admis dans l'Ordre et âgé de 19 ans, il dut se rendre à Malte pour y satisfaire à son obligation des caravanes. En 1741, le vaisseau du Roi² chargé d'amener le comte de Castellane³ que Louis XV venait de nommer son ambassadeur auprès de la Sublime Porte, dut être réparé à La Valette, ayant subi des avaries dues aux vents contraires. Sagramoso sauta sur l'occasion et obtint d'accompagner l'ambassadeur français à Constantinople. Il y resta sept mois et ne retourna à Malte que pour voyager en Espagne et au Portugal. Ce fut alors qu'en 1744 le grand maître Pinto l'envoya en Russie, comme ambassadeur auprès de l'impératrice Élisabeth I^{ère} ⁴.

¹ Des ragots de cour voulaient que Jeanne-Élisabeth eût dû la naissance de sa fille à ses relations avec le prince royal de Prusse, futur Frédéric II. Le bailli de Loras s'en fit l'écho des années plus tard.

² Il transportait notamment les tapis, les porcelaines, la vaisselle d'or et de cristal, les brocarts et soieries de Lyon destinés au sultan Mahmud I^{er} (1696-1730-1754) et son grand vizir Ali Hekim-Zade (1688-1758), très lié aux services français.

³ Michel-Ange comte de Castellane (1703-1782), plus tard (1758) comte de Villandry, succéda au marquis Louis-Sauveur de Villeneuve qui avait réussi à pousser l'empire ottoman à déclarer la guerre aux Autrichiens et aux Russes (guerre de 1735-1739). Grâce à lui, le traité de Belgrade (1739) fut extrêmement favorable aux Ottomans, veillant à ce que les Russes ne fussent pas lésés (ils gagnent Azov, démantelée, et les territoires ukrainiens des Cosaques Zaporogues).

⁴ Élisabeth Petrovna (1709-1762) était la fille de Pierre I^{er} et de son épouse la tsarine Catherine I^{ère}. En 1741, aidée des services français, elle fomenta un coup d'État et déposa le tsar-nourrisson Ivan VI (1740-1764).



Portrait de Sagramoso.

Il s'agissait d'une ambassade extraordinaire à l'occasion du mariage en août 1745 du tsarévitch Pierre Fiodorovich, né Pierre de Holstein-Gottorp, neveu⁵ d'Élisabeth I^{ère}, avec sa cousine Sophie Frédérique d'Anhalt-Zerbst⁶. Cette première visite en Russie permit au jeune Sagramoso de tisser des liens avec la future Catherine II. En effet, la fiancée, convertie à l'orthodoxie en juin 1744, prit alors le nom de Catherine Alexeievna et fut soumise à une étroite surveillance de la part de la Cour de Russie pour la couper de tout lien avec sa famille. Il lui fut notamment interdit d'écrire personnellement en Allemagne, y compris à ses père et mère, devant se contenter de signer les missives que rédigeait pour elle le Collège des Affaires étrangères. Elle ne put donc que recourir à une correspondance secrète, mais les espions de l'impératrice épiaient ses moindres faits et gestes. Ce fut alors que parut le jeune Sagramoso. Présentant ses hommages à la toute nouvelle grande-duchesse, il glissa dans la main qu'elle lui tendit à baiser un billet rédigé par Jeanne-Élisabeth d'Anhalt-Zerbst, et remis au jeune chevalier par sa propre mère. Et il lui désigna, tout aussi discrètement, un musicien de l'orchestre du grand-duc, un Italien nommé Olilio, comme celui qui se chargerait de recevoir ses réponses que Sagramoso ferait alors tenir à sa mère. Le séjour du chevalier véronais fut un souffle

⁵ Il était le fils d'Anna Petrovna (1708-1728), sœur aînée d'Élisabeth, épouse du duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp.

⁶ Le grand-père paternel de l'époux était le frère aîné du grand-père maternel de l'épouse.



Anna Rosina de Gasc, *Le grand duc Pierre Fiodorovitch, la grande-duchesse Catherine Alexeïevna et un page (1756)*.

d'air dans les débuts étouffants de la jeune Catherine dont l'ambition faisait taire, et les ressentiments à l'égard de son isolement, et les réticences à la limite du dégoût à l'encontre de son époux. Elle s'en souvint encore lorsqu'elle rédigea ses mémoires : « C'est à cette date à peu près qu'arriva en Russie le chevalier Sacromoso. Il y avait fort longtemps qu'il n'était pas venu de chevalier de Malte en Russie, et en général on voyait alors très peu d'étrangers venir à Pétersbourg : par conséquent son arrivée fut une espèce d'événement. On le traita au mieux et on lui fit voir tout ce qu'il y avait de plus remarquable à Pétersbourg, et à Kronstadt un officier de marque de la Marine fut nommé à cet effet pour l'accompagner. Il nous fut présenté ; en me baisant la main, Sacromoso me glissa dans la main un fort petit billet et me dit fort bas : « C'est de la part de madame votre mère ». J'en fus presque interdite de frayeur de ce qu'il venait de faire. (...) Sacromoso, pendant son séjour à Pétersbourg, me glissa encore deux ou trois billets ayant trait à la même matière.»⁷ Mais ce fut aussi pour le chevalier un lien insigne qui le rattacha plus tard à la Grande Catherine.

Pour lors, en 1745, il rentra à Vérone via Gênes. L'année suivante, en 1746, il entreprit son *Grand Tour* d'Europe. Il commença par revisiter les villes où il était venu avec son père en 1726 : Munich, Cassel et Hanovre. En 1747 il était à Hambourg. En juillet de la même année il passa au Danemark où il assista au couronnement du nouveau roi Frédéric V. En septembre, il était à Stockholm où il rencontra un ami de son père qui n'était autre que le

roi Frédéric I^{er} de Suède, puis, à l'université d'Uppsala, son propre ami Carl von Linné. Désireux de poursuivre son voyage, il profita de la fonte des glaces pour prendre congé de ce dernier et s'embarquer sur un bâtiment de guerre suédois pour se rendre en Russie où il arriva en mai 1748. Débarqué à Vyborg en Carélie, il se rendit immédiatement à Saint-Pétersbourg, muni de nombreuses lettres de recommandation dont une du prince d'Anhalt-Zerbst, frère de la grande-duchesse Catherine.

En réalité, Pinto l'avait chargé d'une discrète mission diplomatique. En effet, la chancellerie de Malte, comme les autres chancelleries européennes, avait compris l'importance que prenait la Russie dans le jeu diplomatique. Or, au début des années 1740, l'Europe centrale avait connu un début de bouleversement. En décembre 1740, Frédéric II, couronné roi de Prusse depuis le mois de juin, avait envahi sans déclaration de guerre la Silésie autrichienne. Cet état de fait fut reconnu en juin 1742 à la paix de Breslau⁸ et la Silésie fut alors annexée et soumise à la loi commune du royaume prussien. Or l'Ordre de Malte y avait des commanderies de la Langue d'Allemagne qui avaient, depuis des temps immémoriaux, bénéficié de privilèges de la part des rois de Bohême et des empereurs germaniques. Ce fut alors que le grand maître chargea Sagramoso de solliciter l'impératrice Élisabeth pour qu'elle intercédât auprès du roi de Prusse en faveur de l'Ordre pour que ses commanderies de Silésie fussent exonérées d'impôts. Non seulement Sagramoso mena à bien sa mission, mais il conclut aussi un accord entre Malte et la Russie sur le commerce des bois de construction navale, se gagnant par là, après celle de la grande-duchesse Catherine, la confiance de la tsarine Élisabeth qui lui fit cadeau à son départ d'une caisse contenant vingt livres de rhubarbe (don normalement réservé aux ambassadeurs des Cours), des médailles d'or et d'argent aux effigies de la famille impériale, des ouvrages précieux ainsi que des plantes et des minéraux, respectivement pour ses amis Linné et Jean-François Séguier⁹.

Il quitta Kronstadt pour Lübeck, entreprenant un nouveau périple en Allemagne. En avril 1749, il passa en Suisse où il resta un an, rencontrant plusieurs personnalités du gotha comme de la science, venues notamment voir les étranges phénomènes du lac Léman. En mai 1750 il se rendit dans les Provinces-Unies puis dans les Pays-Bas autrichiens et enfin à Dunkerque d'où il s'embarqua pour l'Angleterre en août 1750, visitant Oxford, Cambridge et Londres, guidé par le prince de Galles¹⁰. En 1751, il passa

⁸ Frédéric II étant l'allié de la France dans la guerre de Succession d'Autriche, Marie-Thérèse accepta de lui laisser la Silésie en contrepartie du retrait prussien de la guerre.

⁹ Carl Linnæus (1707-1778) était un botaniste Suédois, auteur notamment d'un classement des végétaux. Jean-François Séguier (1703-1784), ami du marquis Scipion Maffei, était un botaniste et minéralogiste français.

¹⁰ Frédéric Louis (1707-1751) était le fils aîné de George II. Il ne s'entendait nullement avec ce souverain qui le chassa du palais royal le jour de son mariage. Initié à la franc-maçonnerie, il en fut élu grand maître en 1737. Il mourut dix ans avant son père

⁷ *Mémoires de Catherine II écrits par elle-même*, introduction de Pierre Audiart, texte établi et présenté par Dominique Maroger, Paris, Hachette, 1953, pp. 141-142.

en France, s'attardant à Paris et dans les principales villes, non sans avoir rencontré Montesquieu dans son château de La Brède. En 1753, il était de retour en Italie et, en octobre 1760, le grand maître Pinto le nomma vice-receveur de la recette de l'Ordre à Venise, charge qu'il occupa jusqu'en 1762.

En effet, le grand maître avait besoin d'un diplomate hors norme pour s'assurer de la bienveillance de la Sérénissime République, ou du moins de son absence d'hostilité dans une affaire fort embarrassante pour l'Ordre en raison d'un événement fortuit. En septembre 1760, des esclaves chrétiens, parmi lesquels un célèbre corsaire maltais, avaient profité de ce que tous les Turcs de la *Couronne ottomane*, le navire amiral du sultan, étaient descendus à terre à Chio pour la prière du vendredi pour s'en emparer et le conduire à Malte où ils l'avaient offert au grand maître. Aussitôt la Porte considéra cette prise comme un vol et s'adressa à Louis XV pour obtenir la restitution de son navire. L'Europe entière s'alarma, ne voulant aucunement d'un conflit en Méditerranée et l'Ordre se trouva isolé, tous les souverains, le pape y compris, exigeant qu'il se soumit aux exigences de la Porte. Toutes les chancelleries marquèrent alors leur réticence à l'égard d'un ordre qui avait été jusqu'alors un auxiliaire utile du commerce en Méditerranée, mais qui risquait désormais de devenir le ferment de la résurgence d'un conflit avec la Turquie¹¹. Sagramoso réussit à obtenir du doge une réaffirmation de l'alliance entre Venise et Malte, ce qui rassura Pinto, même si d'autres documents prouvent que la République n'était aucunement prête à perdre ses avantages commerciaux pour la sécurité des chevaliers.

En 1763, le périégète reprit ses voyages en Italie, convié notamment par le grand duc de Toscane, Léopold de Habsbourg-Lorraine, à le rencontrer. Or, à la fin de 1769, il décida de se rendre à Malte où le rêve de Pinto d'élever l'île au rang de principauté et de faire du grand maître un prince souverain¹² avait beaucoup pâti de l'affaire de la *Couronne ottomane*. Le Portugais ressentit alors la nécessité d'établir un solide réseau de relations diplomatiques avec les principales cours européennes et notamment avec Versailles. En effet, lors de cette crise avec la Porte, l'Ordre s'était rendu compte de sa solitude en dehors de l'appui de la France qui en avait profité pour l'insérer dans sa diplomatie officielle comme dans la diplomatie parallèle de Louis XV, le *Secret du roi*. Pinto pouvait compter sur ses ambassadeurs à Paris qui étaient des diplomates chevronnés, appartenant aux grandes familles du royaume qui avaient fourni au roi de

¹¹ Versailles et Malte aboutirent à un compromis qui satisfait le sultan et évita au grand maître d'être humilié : la France restitua le navire amiral au sultan après l'avoir officiellement rachetée à l'ordre lequel, en réalité, dut la rembourser pour une somme avoisinant le million de livres.

¹² Il avait pris le titre de *prince de Malte* et ne se faisait plus représenter officiellement qu'avec une couronne fermée de monarque, ne condescendant à se souvenir de son statut de religieux qu'en substituant à la coiffe écarlate des souverains laïcs une plus humble coiffe noire.



Louis XV.

grands serviteurs. Jusqu'en 1766 ce fut le bailli de Froulay puis le bailli de Fleury¹³, mais à l'instar de Louis XV, Pinto voulut avoir sa diplomatie personnelle qu'il confia à Sagramoso. En 1771 ce dernier était à Paris jusqu'à la fin de 1772 où il arriva à Londres. Ce fut là qu'il reçut sa nomination comme ministre plénipotentiaire de l'Ordre à Varsovie.

En réalité, il n'avait eu dans ces deux capitales qu'une action préliminaire qui fut couronnée par cette consécration : d'une part, trouver en France une aide diplomatique à propos des réclamations de l'Ordre sur l'ordination d'Ostrog, alors située en Pologne¹⁴ et, d'autre part, sonder les dispositions anglaises sur la possibilité d'entrer sur la Langue d'Angleterre, une Langue de Bavière que l'Ordre avait le projet de créer.

Cette dernière affaire n'était pas la plus importante mais elle avait un intérêt économique non négligeable pour l'Ordre en général et pour les chevaliers bavaois en particulier. Depuis 1745, l'Électeur de Bavière était Maximilien III Joseph de Wittelsbach (1727-1777), fils de l'éphémère empereur Charles VII du Saint-Empire (1742-1745), compétiteur malheureux de Marie-Thérèse. Après la fin de la guerre de Succession d'Autriche, ce prince qui craignait de voir la Bavière envahie par sa puissante voisine, souhaita que les chevaliers bavaois de l'Ordre fussent soustraits de la Langue d'Allemagne

¹³ Louis Gabriel de Froulay (1694-1766) était le frère de Charles François (1683-1744) qui fut ambassadeur à Venise ; il fut initié au *Secret du roi* que dirigea jusqu'en 1756 le prince de Conti, cousin du roi et grand prieur de l'Ordre. Pons François de Rosset de Fleury, né en 1727 était le frère d'un des premiers gentilshommes de la chambre de Louis XV et neveu de son ancien précepteur et ministre ; il avait dans la réalité mené l'essentiel de la négociation de la *Capitane ottomane*.

¹⁴ En Volhynie. Aujourd'hui en Ukraine occidentale.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

Karl Borhardt, Damien Carraz, Alain Venturini, *Comptes de la commanderie de l'Hôpital de Manosque pour les années 1283 à 1290*, Paris, CNRS Éditions, 2015 (Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 86), 59 euros.

Un registre comptable (19 cm x 13 cm après un découpage moderne) venant des Hospitaliers de Manosque (diocèse de Sisteron, dép. Alpes-de-Haute-Provence, France) a été récemment identifié dans la bibliothèque de l'ambassade de l'ordre de Malte à Prague. Le présent livre propose son étude et son édition pour contribuer à l'histoire de l'ordre, mais aussi pour éclairer sous un autre angle les pratiques comptables médiévales, les pratiques agraires d'une seigneurie hospitalière et la vie matérielle de la Haute-Provence. Chaque semaine furent couchées les dépenses et (quelques) recettes de la commanderie de Manosque, du 25 juillet 1283 au 21 mai 1290. Les 357 semaines couvertes par les comptes sont réduites à 354 en raison de la perte d'un feuillet. Après chaque date suit une dizaine d'items concis qui se termine par la somme des dépenses, et dans une moindre mesure, la somme des revenus. Les noms propres sont rares. La vie quotidienne des Hospitaliers connue à travers l'enquête pontificale de 1373 recule ainsi d'un siècle.

Maître de conférences HDR en histoire médiévale (Université de Clermont-Ferrand 2), historien des Templiers et de l'Hôpital, D. Carraz dit tout de l'Hôpital de Saint-Jean à Manosque (p. xi-xxxiii). Il a raison de commencer par la terminologie : le registre utilise le mot « *bajulia* » (baillie), non celui de commanderie, et le mot de « *preceptor* » pour désigner son responsable. L'ordre s'est installé sur la Durance (rive droite) à Manosque dès 1127 par le don d'un domaine sur ce finage par la comtesse de Forcalquier, quelques années après le don au même ordre de la chapelle St-Pierre par l'évêque de Sisteron. Le premier responsable d'une maison dépendante du prieur de Saint-Gilles porte le titre de bayle avant 1162. En 1209, l'Hôpital arrache après un demi-siècle de chicanes la seigneurie de Manosque et c'est à partir de ce moment que les commandeurs constituent un grand domaine. Le *castrum* comtal, sur une hauteur, devient dès lors le siège de la commanderie qui s'était établie près de l'église Saint-Pierre, tandis que se développait un bourg dans la plaine. En 1209, Saint-Pierre « passa au rang de maison dépendante gérée par un sacristain » (p. xix), ce qui ne semble pas clair, même quand il est dit plus loin que « la maison de Saint-Pierre a conservé son autonomie sous la direction d'un sacristain, tandis que des clercs conventuels desservait cette dernière chapelle ainsi que celle du palais dédiée aux saints guerriers Blaise et Géraud » (p. xxvii). Il faudrait sans doute traduire par « sacriste ». Les comptes révèlent que le sacristain reçut

de 20 d. à 8 s. pour être allé au synode de Sisteron en octobre 1283, mai 1284, octobre 1284, juin 1286 et mai 1288. Ils citent l'achat de tissu brun « *pro supertunicali ad opus clerici Sancti Petri* » et pour les clercs de la chapelle Saint-Blaise, d'attaches de manteau « *ad opus clerici palatii capelle* ». En 1262, Charles d'Anjou, comte de Provence (rive gauche de la Durance) et de Forcalquier (rive droite), confirme la domination sur Manosque de l'Hôpital. Le terroir et la « ville » (p. xxi) comptaient aussi d'autres seigneurs laïcs et ecclésiastiques. On compte 700 feux en 1316 pour ce lieu le plus peuplé de la viguerie de Forcalquier. À la fin du XIII^e siècle, il se trouvait aussi environ 250 Juifs, dont l'imposition apparaît dans les comptes (*de presa Judeorum*). D. Carraz indique le principal intérêt de cette édition : les transactions révélées à l'échelle locale « échappent habituellement aux écritures pragmatiques qui fondent l'essentiel des réflexions sur l'économie des ordres militaires au XII^e-XIII^e siècles » (p. xxi). De fait, avec ces chiffres, l'historien sort de l'impressionnisme et des chartes. Le commandeur de Manosque (depuis 1249) était Bérenger Monge (*Monachus*, Moine). Il était aussi le commandeur d'Aix (depuis 1246) qui réorganisa la nécropole comtale de son église. Il fut de 1263 à 1269 lieutenant pour la Provence du prieur de Saint-Gilles. Guillaume de Villaret dirigea ce prieuré de 1270 à 1296, avant de devenir grand maître de l'ordre. Recteur du Comtat Venaissin (1274-1290), il fut le conseiller de Charles d'Anjou (†1285) et de Charles II (captif en Aragon de 1284 à 1288). Monge fut aussi le lieutenant de Villaret en 1288 quand il partit en Italie et conseiller du même Charles II à des dates qui ne sont pas précisées. Les comptes mentionnent, naturellement sans plus de détails, plusieurs dépenses relatives à des affaires traitées à la *curia regia*, celle du roi de Sicile, comte de Provence et de Forcalquier. On sait par ailleurs que le juge de Forcalquier dut régler des problèmes de bornage entre l'Hôpital de Manosque et d'un village voisin : tout cela avait un coût pour les parties. La maison d'Anjou ne dirigeait plus la Sicile depuis avril 1282, mais ne désespérait pas de reprendre ce royaume. En 1292, le prieur de Saint-Gilles n'a-t-il pas obtenu 5 000 sous des habitants de Manosque pour financer les guerres angevines en Sicile ? Les comptes voient passer des frais de mission du prieur de Saint-Gilles, pour ferrer ses bêtes, pour le roncin conduit par son envoyé. Ils précèdent immédiatement la chute d'Acre. Les responsions, ces versements en argent et en nature que chaque commanderie occidentale est tenue d'envoyer à l'ordre, figurent

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter,
vous pouvez vous le procurer en nous contactant au

10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone : 01 42 96 48 36

Courriel : histoirepatrimoinemalte@gmail.com